
lundi 14 janvier 2008 – n°3

Christine Lagarde précise les missions du CNML

La ministre de l'économie, des finances et de l'emploi Christine Lagarde a adressé une lettre de mission à Françoise de Veyrinas, présidente du CNML. Afin de contribuer à l'objectif gouvernemental de réduction du taux de chômage des jeunes, la ministre souhaite que le Conseil inscrive à l'ordre du jour plusieurs travaux :

- > Concernant la fusion ANPE-UNEDIC, le CNML devra produire des recommandations pour fin mars "sur les formes que pourrait revêtir cette nouvelle coopération entre le réseau des missions locales et le futur opérateur unique issu de la fusion entre les réseaux opérationnels de l'ANPE et de l'UNEDIC".
- > Ces recommandations devront s'appuyer sur la démarche d'évaluation déjà initiée par le Conseil. Le CNML devra veiller que cette évaluation "contribue durablement à renforcer les performances du réseau".
- > A partir des actions menées par les missions locales, des préconisations pour "la réduction des écarts d'emploi et d'activité entre les quartiers, les ZUS en particulier et le reste du territoire".
- > Des propositions pour une meilleure "articulation du réseau avec les actions de formation initiale".
- > "Un calendrier de déploiement national du partenariat entre le CNML et les entreprises" pour l'emploi des jeunes en parcours d'insertion dans les missions locales.
- ▶ La lettre de mission de Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi adressée à Françoise de Veyrinas, présidente du CNML